

ActuBaby - La lettre de veille de l'univers du bébé et de la future maman - Mozilla Firefox

Fichier Édition Affichage Historique Marque-pages Outils ?

http://www.actubaby.com/newsletters/AB20090511\_081/

Les plus visités Démarrage Dernières nouvelles ELECSURTOILE - Le cl...

ActuBaby - La lettre de veille de l'unive... ActuBaby - La lettre de veille de l'unive... ActuBaby - La lettre de veille de l...

commercialisation des biberons contenant du BPA (ActuBaby n°54 et 73) et que Roselyne Bachelot, Ministre de la Santé, déclarait en revanche récemment en s'appuyant sur les dernières conclusions de l'Afssa que les biberons contenant du BPA étaient sans risque pour la santé des bébés (ActuBaby n°76).


*\*Etude publiée dans le n° d'avril 2009 de la revue Environmental Health Perspectives.*  
*\*\*Etude publiée dans le n° d'avril 2009 de la revue Life Sciences*  
*\*\*\*Processus de production des spermatozoïdes.*

Web : [www.reseau-environnement-sante.fr](http://www.reseau-environnement-sante.fr)

[sommaire](#)

**TEXTILE :**

**Inspirée des peuples indigènes, la nouvelle marque de vêtements pour les enfants La.tribbu annonce son arrivée sur le marché du textile**

 La.tribbu, une toute nouvelle marque française de layette et de vêtements destinés aux enfants de la naissance à 6 ans, annonce son arrivée sur le marché du textile à travers des collections complètes fabriquées en coton biologique dans une démarche éthique de commerce équitable dont les formes, les illustrations, les graphismes et les imprimés s'inspirent directement de l'histoire et du mode de vie des peuples indigènes.

"Après 15 ans d'expérience dans l'univers du textile, ce projet est né de rencontres vécues au cours de mes voyages à travers le monde et s'inscrit dans la suite logique de mon expérience professionnelle, nous confie Valérie Le Mao, créatrice de la marque La.tribbu. Il est né de l'envie de développer une marque différente, empreinte d'une thématique forte, qui offre des produits originaux à ceux qui font le choix d'une consommation responsable".

Commercialisée chez les détaillants multimarques de textile pour enfants et ceux du réseau des commerces équitables et biologiques, la marque propose pour sa collection été 2009 une quarantaine de références inspirées de l'univers des Aborigènes d'Australie comme des débardeurs, des jupes, des salopettes, des bodys et des pyjamas. La collection automne-hiver 2009 sera inspirée du style Inuit (photo 1) et proposera des sous-vêtements confortables et fonctionnels ainsi que de nombreuses pièces chaudes comme des combinaisons intégrales, des vestes fourrées, des bonnets et des gants. Les sérigraphies sont garanties sans PVC et l'ensemble des collections, créées en France et fabriquées en Inde, exclut tout produit toxique ainsi que les métaux lourds.

Parallèlement, pour permettre aux consommateurs de commander à tout moment de l'année des produits en stock, la marque propose une offre permanente de vêtements et d'accessoires aux coloris naturels composée notamment de bodys, de bavoirs et de turbulettes ainsi qu'un pack naissance sous forme d'un petit sac en coton bio contenant des mitaines, des chaussons, un bonnet et un body (photo 2).


Pour faire découvrir les peuples d'ailleurs aux enfants comme aux parents, la marque propose des cahiers de coloriages et des albums photos et met à la disposition des distributeurs un ensemble de supports de communication constitué notamment d'un chevalet de comptoir et de boîtes-cadeau dont l'intérieur est imprimé de coloriages et de jeux inspirés des collections, le tout réalisé en carton recyclé.

Web : [www.la-tribbu.com](http://www.la-tribbu.com)

[sommaire](#)

**FAMILLE/SANTÉ :**

**Le Conseil d'Etat se prononce contre la légalisation des mères porteuses en France**

 Dans un rapport sur la révision prévue en 2010 des lois de bioéthique de 2004 et rendu public mercredi dernier, le Conseil d'Etat s'est prononcé contre la légalisation de la gestation pour autrui (GPA-mères porteuses) jugeant qu'il y avait de très fortes objections, notamment le risque de marchandisation du corps humain.

En revanche, le Conseil s'est prononcé, sous conditions strictes, en faveur de la recherche sur l'embryon et des cellules souches embryonnaires.

Pour améliorer la situation juridique des enfants issus d'une GPA à l'étranger ou illégale, le Conseil a toutefois préconisé l'utilisation des possibilités offertes par le droit français comme permettre au père génétique de pouvoir faire reconnaître sa paternité et confier à la mère une délégation-partage de l'autorité parentale, à défaut de voir sa filiation reconnue.

Pour répondre à cette décision, Nadine Morano, Secrétaire d'Etat à la Famille, a pour sa part réaffirmé sa position en faveur

Terminé

démarrer

Boîte de réception... Rechercher un me... Rechercher un me... ActuBaby No 82 - ... ActuBaby - La lett... La tribbu > Conta... FR 14:57